

# MAIRIE DE VIMORY

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

sous la présidence de Mme BASCOP Valérie, Maire  
07 avril 2021

**Etaient présents** : Mmes et Ms COUSIN, JAHIER, CHAMPION, POGER, ANDRE, LETELLIER, COGNET, METIER, COLLARD, DUMAS, KACZMAREK, VOLFF, CHAPIER et MASSON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le compte administratif 2020 du receveur municipal,
- approuve le compte de gestion de la commune ; il se résume ainsi  
**fonctionnement** : Recettes : 1 169 823.71 €  
Dépenses : 940 843.55 €  
**Excédent** : 228 980.16 €  
**Investissement** : Recettes : 2 019 306.41 €  
Dépenses : 1 859 599.89 €  
**Excédent** : 159 706.52 €
- procède à l'affectation de résultat 2020 nécessaire à la confection du budget primitif 2021,
- approuve à l'unanimité le budget primitif 2021 présenté par Mme le Maire. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 145 197.01 €, recettes et dépenses de fonctionnement à 946 422.49 € et recettes et dépenses d'investissement à 193 706.52 €,
- vote les taux d'imposition 2021,
- accepte la vente de la maison en portage par l'EPFLI, et l'acquisition par la commune de la parcelle I 993 dans le cadre d'une sortie de secours de l'école,
- approuve les différents règlements de la cantine scolaire et de la garderie périscolaire pour la rentrée 2021/2022

Fait à Vimory, 12 avril 2021

Le Maire

